

Michel Arrivé (1993), *Réformer l'orthographe ?*

Catherine Détrie



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2289>

DOI : [10.4000/praxematique.2289](https://doi.org/10.4000/praxematique.2289)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1994

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Catherine Détrie, « Michel Arrivé (1993), *Réformer l'orthographe ?* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 22 | 1994, document 11, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2289> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.2289>

Tous droits réservés

Michel ARRIVÉ (1993)
RÉFORMER L'ORTHOGRAPHE ? Presses universitaires de France,
 1993, collection Linguistique nouvelle, 233 pages.

Titre dialogique s'il en est : si j'entends bien la question (le point d'interrogation marque graphiquement l'intonation montante), je puis cependant appréhender divers réglages de la production de sens, qui sont autant de voix dans le débat sur l'orthographe : si le praxème *réformer* – à l'infinitif – ne me permet pas d'inscrire le procès dans une temporalité rassurante, ou inquiétante, selon que je suis phonocentriste ou autonomiste, l'association d'un procès (« réformer ») et d'un actant infirmé (« l'orthographe ») est elle-même totalement piégée, tout comme le choix de la modalité interrogative : en effet, si le premier élément de « orthographe » (ortho –) étymologiquement se définit axiologiquement (= restauré, redressé, véridique, honnête), on comprend alors aisément que le réformateur est un casseur dangereux (qui l'eût cru ?) que l'on vouera aux gémonies : si on adopte ce réglage, l'innocente question-titre n'est que le thème, le rhème non exprimé pouvant être formalisé en « vous n'y pensez pas », « jamais de la vie », ou toute autre formule moins amène. Je puis aussi interpréter la question de manière légèrement dubitative : « Réformer l'orthographe ? A voir, pourquoi pas, essayons » etc...

Ces interprétations recouvrent en fait le débat sur l'orthographe, et c'est le moment de dire que si le titre du livre de M. A. est prudent, le fait même d'envisager actuellement le problème est éminemment courageux, tout comme le choix d'une position non passionnelle dans un débat d'où la raison semble totalement exclue.

Avant tout donc, *Réformer l'orthographe* se veut un livre de bon sens à l'usage non des classes comme on disait autrefois, mais de tous, l'orthographe étant l'affaire de tout le monde, une praxis sociale : l'avant-propos met les points sur les i et annonce le programme : faire le point, dans une langue « transparente » et dans un style « attrayant », sur l'objet mis en cause, sur son évolution, sur les diverses réformes et les raisons de leur échec : ces divers points sont développés dans la première partie, jusqu'à la page 134, en cinq chapitres. Le premier décrit les rapports entre écrit et oral, l'orthographe, relevant de l'écrit, permettant de désambigüiser des énoncés phonétiquement semblables (exemple : Réformer l'orthographe / Réformez l'orthographe / Réformée, l'orthographe – pour un phonocentriste qui prend ses désirs pour des réalités – / Retz, fort, mais l'orthographe... – pour un exégète des *Mémoires* de l'illustre cardinal, chagriné par ce qu'il imagine être des fautes par exemple –), l'oral jouant quelquefois un rôle similaire (« plus de réformes » pouvant être interprété comme « davantage de réformes » [plys], ou comme refus radical de

nouvelle réformes [ply] : seul l'oral marquera la différence). Le chapitre II s'intéresse aux rapports entre écriture et orthographe : M. A. pose des questions essentielles, en particulier à propos du statut des signes graphiques de ponctuation : par exemple, le point d'interrogation marque-t-il une modalité interrogative (= dans ce cas un marqueur idéographique), ou une courbe intonative

(= alors un marqueur phonographique) ? De très nombreux lexèmes participent aux deux systèmes : deux graphies différentes ont pour fonction de distinguer deux mots différents : pan / paon (fonction idéographique), alors même que p + an et p + aon ont une fonction phonographique (notent les phonèmes /p/ et /ã/) : preuve est faite que l'orthographe ne peut être appréhendée que comme un plurisystème : la réformer, c'est favoriser un système au détriment d'un autre : les partisans du système que la réforme remet en cause ne peuvent que donner de la voix. Le chapitre III envisage plus spécifiquement les formes et fonctions de l'orthographe et pointe les correspondances (ou leur absence) entre orthographe et oral. Outre la fonction distinctive des logogrammes (différencier deux homophones) et des morphogrammes (différencier deux formes grammaticales : exemple joli/jolie ou joli/jolis, le - e du premier couple étant un catégorisateur de genre, le - s du deuxième un catégorisateur de nombre), l'orthographe rappelle fréquemment l'étymon (ce qui permet en outre de manifester le rapport avec les autres mots appartenant à un même paradigme lexical : digitus / doigt / digital) : par exemple les mots écrits avec un y, issus généralement du grec, et même les digrammes th, rh (théâtre, rhume) qui notent en fait l'interprétation par les Romains d'un phonème propre au grec, alors que les Grecs transcrivaient ce phonème par une lettre simple : si le digramme était motivé pour les Romains, il ne l'est pas en français où il marque le même phonème que les lettres simples t et r. L'orthographe actuelle a donc des incohérences d'ordre fonctionnel qu'il serait bon de supprimer, ce qui me permet d'évoquer le chapitre IV, consacré aux diverses réformes envisageables, entre le tout (ce qui s'est fait en Turquie en 1928, où on est passé d'un alphabet arabe à un alphabet latin, sans difficulté insurmontable), et le rien (on ne peut pas non plus dire brutalement que c'est le cas du français, même si les réformes semblent toujours vouées à l'échec, plus des deux tiers de mots ayant changé d'orthographe, et certains plusieurs fois depuis leur première manifestation écrite en français. Si on prend pour base l'orthographe de la période classique, 55% des mots ont subi des variations orthographiques un siècle et demi plus tard). Il reste donc un espace pour le quelque chose, espace hypothéqué (et en faire abstraction est vouer toute réforme à l'échec) par la relation amoureuse à la langue, relation qui fausse le débat, et, dans un domaine certes différent, par le vieux fonds de cratylisme (le mot étant associé à une image mentale iconographique) : navigation ô combien délicate pour le nautonier réformateur. Après avoir envisagé le rapport individuel à l'orthographe, M. A. évoque dans le chapitre V l'historique des réformes, en particulier la courageuse réforme de 1900, sur intervention du pouvoir politique (en l'occurrence le ministre de

l'Instruction Publique et des Beaux-Arts Georges Leygues), caduque un an plus tard, sur pression de l'Académie. Le chapitre VI, après avoir rappelé la réforme Haby (1977) et le rôle joué par les championnats d'orthographe instaurés en 1985 par Bernard Pivot, s'attache à la dernière (1991) et démonte les raisons de son échec : élaborée trop rapidement dans un cadre trop restrictif, victime de la confusion systématiquement entretenue entre langue et orthographe, pas suffisamment pensée en somme. La conclusion est claire : on peut (et il faut) réformer l'orthographe, ce doit être la tâche de toute une équipe « *qui sache travailler avec lenteur et conscience et prendre en compte toutes les données d'un problème fondamental* ».

La deuxième partie (à partir de la page 135) présente les documents qui permettront au lecteur de se situer dans le débat sur l'orthographe et de tester sa volonté de réforme entre le tout et le rien : des documents sont ainsi présentés juxtaposés (exemple : *L'orthographe réformée de Jean Barès* (p. 181) / *Ce que Jarry pensait de la réforme* (p. 185), documents qui auront au moins deux effets contradictoires : montrer les anomalies de l'orthographe et préparer efficacement les futurs candidats aux (terrorisants et terroristes) championnats d'orthographe, nul n'étant censé ignorer la loi ... orthographique.

J'ai tenté de résumer les enjeux du livre de M. A., donc corollairement les enjeux du débat : il faut aussi parler du style, qui se voulait « attrayant » selon l'avant-propos ; mieux que cela, je le qualifierai de ludique : les choses graves sont dites de manière enlevée, et M. A. propose à son lecteur une lecture interactive. Ce n'est pas si fréquent que ce dernier ait cette position dans un livre dont le fonds est savant : avec humour, sollicitant toujours la réflexion personnelle, hors de tout didactisme, M. A. le conduit sans effort et sans souffrance à l'idée qu'il faut réformer l'orthographe pour mieux la défendre, ne cherchant pas à lui imposer une énième réforme, mais faisant mûrir en lui l'idée de la nécessité d'une réforme. Ce livre est donc à mettre d'urgence dans toutes les mains : c'est ce que n'a pas compris l'éditeur qui le met en vente à un prix prohibitif (245 francs), et c'est bien dommage. Autre petite critique (de femme au féminisme sourcilleux) : M. A. amène (prudemment) l'idée que les écrivaines (le féminin est de son fait) sont plus conservatrices orthographiquement que les écrivains : dans un monde socio-historiquement dominé par les hommes, c'est la seule voie/voix qu'on leur laisse : combien de femmes à l'Académie pour aider les hommes à réformer l'orthographe par exemple ?

Enfin je poserai une dernière question : ce ton si alerte n'est-il pas la seule façon possible actuellement de traiter de l'orthographe : en rire, parce qu'il n'y a rien d'autre à faire momentanément, le débat s'étant déplacé du côté de l'irrationnel (cf. *Les Délires de l'orthographe* de Nina Catach) ? Peut-être le livre de M. A. *Langage et psychanalyse, inconscient et linguistique* (à paraître)

permettra-t-il de mieux cerner les rapports entre l'orthographe et l'inconscient, et donc de contourner les pièges liés à l'affect. On l'attend avec impatience.

Catherine DÉTRIE
PRAXILING
MONTPELLIER III